

# L'Ulmeusien

N°29 - SEPTEMBRE 1999

## Édito

Le SIVOM des communes de la Région de Compiègne sera sans doute bientôt une Communauté de Communes.

Cela recouvre beaucoup de choses fort complexes qui vont sans nul doute donner bien des soucis aux Élus locaux.

Comme si les différents problèmes liés aux déchets ménagers, au passage à l'an 2000, à l'introduction de l'Euro et les différentes directives européennes ne suffisaient pas.

Mais vous savez bien qu'en France on a fabriqué des supers technocrates sortis de grandes écoles et dont le principe fondamental est : « Pourquoi faire simple alors qu'on peut faire compliquer ? »

L'origine de ce changement est dans la réduction progressive de la part salariale sur cinq ans dans le calcul de la taxe professionnelle.

Elle sera compensée aux communes pour les entreprises présentes en 1998 par compensation directe puis au bout de cinq ans par un supplément de dotation globale de fonctionnement (dont il est extrêmement compliqué de comprendre et de maîtriser le calcul).

Par contre cette diminution de la taxe professionnelle n'est pas compensée au SIVOM et dans cette hypothèse le SIVOM verrait ses ressources liées à l'impôt local diminuées de dix millions. Ce qui, compte tenu des engagements du SIVOM, est absolument impensable.

Parallèlement deux nouvelles lois sur ce sujet sont en cours soit d'application, soit d'élaboration :

- l'une sur la réforme des structures intercommunales supprimant les districts et les communautés de villes au profit des communautés de communes et des communautés d'agglomérations.

- l'autre concernant l'aménagement durable du territoire dont on ne connaît pas encore clairement le contenu.

Dans l'immédiat pour permettre au SIVOM de continuer à exister et ne pas perdre les sommes annoncées précédemment, il faut transformer celui-ci en communauté de communes. Prendre l'engagement de continuer à verser 75 % des taxes

professionnelles compensées aux communes, puis permettre au SIVOM, devenu communauté de communes, de percevoir de l'Etat la dotation globale de fonctionnement qu'il ne perçoit pas en s'appelant SIVOM même s'il fait la même chose (aberration du système).

Toutefois ce changement du SIVOM n'est pas sans venir perturber la fiscalité des communes et surtout celles comme la nôtre ayant des taux fiscaux bas. Cela va nous obliger à des calculs prévisionnels pour maintenir nos ressources et ne pas alourdir la pression fiscale des Ulmeusiens.

Surtout que, pour nous compliquer un peu plus les choses, le contingent d'aide sociale au département de l'Oise ne sera plus versé par la commune, mais par l'Etat par prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement communal. Nous n'aurons donc plus aucune maîtrise sur ce plan et par ailleurs la taxe d'habitation intégrerait dès maintenant, pour partie, les revenus des ménages ce qui n'est pas pour simplifier la tâche.

Pardonnez-moi ces propos un peu compliqués mais il est bon que vous sachiez que c'est seulement un échantillon des complications auxquelles nous sommes confrontés maintenant et d'une façon quasi permanente.

Bien cordialement à vous,

Le Maire,

Robert TERNACLE  
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

### SOMMAIRE

Édito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Associations	Page 7
Vie paroissiale	Page 10
Vie pratique	Page 11

# Informations Municipales

## MORT D'ORMES

Vous n'êtes pas sans savoir que le nom de notre commune, LE MEUX, vient du mot "ULMEUS" signifiant "orme".

L'orme était, il y a plusieurs dizaines d'années, un arbre en voie de disparition en raison d'une maladie parasitaire. Une nouvelle espèce, plus résistante, a été développée.

Et c'est tout naturellement que lors de l'aménagement paysager de l'espace jeu derrière la Maison des associations, **nous avons planté plusieurs ormes.**

Malheureusement, à cause de la stupidité de certains individus sans aucun respect pour la nature, leur environnement, leur commune et par conséquent pour eux-mêmes, ces ormes sont voués à une mort certaine à plus ou moins longue échéance.

Vous avez peut-être remarqué, en passant par ce coin de verdure, **que leur écorce, vitale pour eux, avait été arrachée.**

Cette nouvelle espèce d'orme avait été créée pour être plus résistante aux maladies, mais malheureusement pas à la bêtise.

Alors qu'aujourd'hui, nous mettons en place diverses actions pour préserver cette nature, que nous voulons léguer à nos enfants, quelques uns se chargent de la détruire à travers ces actes gratuits empreints d'irresponsabilité et d'imbécillité.

**Merci de nous aider à respecter la nature.**



## CONCOURS DES MAISONS ET TROTTOIRS FLEURIS 1999

### Première catégorie Jardins visibles de la rue

- |                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| 1. M.Mme BERTRAND  | 1 bis, rue de la Libération |
| 2. M.Mme CABOIS    | 37, rue de Caulmont         |
| 3. M.Mme LENEUTRE  | 23 bis, rue de Rivecourt    |
| 4. M.Mme BIBAUT    | 19, rue du Gl Leclerc       |
| 5. M.Mme LESCOT G. | 92, rue de la République    |
| 6. M.Mme MIRAMONT  | 23, rue du Petit Caucrimont |
| 7. M.Mme TOTEL     | 79, rue de la Libération    |
| 8. M.Mme BOURSIER  | 14, rue du Bocquet          |
| 9. M.Mme KRULIC    | 23, rue Champion            |
| 10. M.Mme DUBON    | 51, rue de la Libération    |

### Hors concours

- |                |                          |
|----------------|--------------------------|
| M.Mme DESSENNE | 59, rue de la Libération |
| Mme SCAT       | 3, rue du Cl Fabien      |
| Mme PUBERT     | 18, rue du Gl de Gaulle  |

### Deuxième catégorie Façades fleuries (murs, balcons, trottoirs)

- |                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| 1. M. MORETTI        | 3, rue du Gl Leclerc       |
| 2. M.Mme BRUYER      | 28, rue du Clos des Vignes |
| 3. M.Mme COCHET      | 21, rue des écoles         |
| 4. M.Mme LAMBERT     | 27, rue du Clos des Vignes |
| 5. M.Mme LAUGLE      | 25, rue du Clos des Vignes |
| 6. M.Mme GUETTE      | 11, rue de la République   |
| 7. M.Mme CHARTRES    | 5, impasse des Acacias     |
| 8. M.Mme LOREAU      | 18, rue du Gl Leclerc      |
| 9. M.Mme PERRIER     | 45, rue de la Libération   |
| 10. M.Mme PARMENTIER | 64, rue de la Libération   |

### Hors concours

- |                |                            |
|----------------|----------------------------|
| M.Mme MONDE    | 30, rue du Clos des Vignes |
| M.Mme THEVENIN | 28, rue du Gl Leclerc      |

## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est rappelé que l'hygiène et la propreté sont l'affaire de tous. Aussi les déjections des chiens laissées sur le domaine public notamment les trottoirs, les places, et devant les écoles doivent être enlevées par les propriétaires ou toute personne ayant la garde d'un chien.

**Les contrevenants à cette mesure de salubrité publique seront sanctionnés sur le champ.**

De même, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite, aussi tout animal errant sur le domaine public peut être capturé et transporté à la fourrière.

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

- Vacances de la Toussaint  
Du 31 octobre au 7 novembre 1999
- Vacances de Noël  
Du 19 décembre 1999 au 2 janvier 2000
- Vacances d'hiver  
Du 13 février au 27 février 2000
- Vacances de printemps  
Du 9 avril au 24 avril 2000
- Vacances d'été  
1er juillet 2000

**TRANSPORTS SCOLAIRES****LE MEUX → COMPIEGNE**

Jours de circulation	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI			
<b>LE MEUX</b> Place de la Mairie	07h35	07h43	08h01	08h34	13h49
<b>LE MEUX</b> La Croisette	07h37	07h45	08h03	X	X
<b>COMPIEGNE</b> Lycée Ch.de Gaulle	X	X	08h16	08h51	X
<b>COMPIEGNE</b> Gare SNCF	X	X	08h31	08h59	14h06
<b>COMPIEGNE</b> Lycée M. Grenet	08h00	08h04	X	X	14h15
<b>COMPIEGNE</b> Lycée P. D'Ailly	08h05	08h09	X	X	X

**COMPIEGNE → LE MEUX**

Jours de circulation	MERCREDI et SAMEDI		LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	
<b>COMPIEGNE</b> Gare SNCF	X	17h20	17h20	18h30
<b>COMPIEGNE</b> Lycée P. d'Ailly	X	X	17h30	X
<b>COMPIEGNE</b> Lycée M. Grenet	X	X	17h35	18h20
<b>COMPIEGNE</b> Lycée Ch.de Gaulle	12h40	X	17h40	X
<b>LE MEUX</b> La Croisette	12h58	17h53	17h50	18h51
<b>LE MEUX</b> Place de la Mairie	13h00	17h55	17h52	18h56

**LE MEUX ↔ COLLEGE DE LACROIX-ST-OUEN**

Jours de circulation	ALLER		RETOUR	
	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi
<b>LE MEUX</b> Centre	Cars M04 et M11 08h13	Cars M11 et M04 08h18	Car M02 : 16h02 - 17h00 Car M11 : 17h02	Cars M11 et M04 12h42
<b>LE MEUX</b> La Croisette	Cars M04 et M11 08h15	Cars M11 et M04 08h20	Car M 02 : 16h00 - 17h00 Car M 11 : 17h00	Cars M11 et M04 12h42

## ACQUISITION DE TERRAINS

Les communes ne disposent pas du droit de préemption dans les zones agricoles ou zones protégées appelées NC ou NP. Ceci est grave à mon sens car nous ne pouvons pas intervenir, surtout sur les petits terrains, lorsque nous sommes face à des acquisitions sauvages pour y mettre des caravanes. Aussi nous ne pouvons intervenir que si nous sommes informés par la « rumeur ».

Dans cet état d'esprit et grâce à des informations fort à propos, nous avons acheté un terrain chemin du Butel qui était utilisé depuis plusieurs années en résidence d'été, un bungalow étant installé sur ce terrain. Ce bungalow était relié au réseau d'eau public car l'alimentation de la ferme du Meux le Mont passe par ce chemin du Butel.

Grâce à la diligence de quelques uns nous avons pu conclure à temps l'acquisition de ce terrain au prix de 60 000F., hors frais de notaire. Après avoir réfléchi sur l'utilisation de ce terrain nous avons appris que le voisin était intéressé compte tenu naturellement de la suppression du bungalow et que **la commune soit couverte totalement de sa dépense** soit 64 000 F intégrant les honoraires et les droits de mutation.

Si quelqu'un a d'autres idées intelligentes à me donner afin d'éviter le mitage de notre village en zone agricole ou naturelle par des « dépôts de caravanes », je suis tout à fait preneur de ces idées, quitte à les lire dans un journal local à la rubrique « courrier des lecteurs ».

Par ailleurs nous avons acheté un terrain d'environ 300 m<sup>2</sup> d'une largeur de 3 m le long du fossé du Tourteret compris entre la rue de Compiègne et la voie ferrée au prix de 2,50 F. du m<sup>2</sup>. Ce terrain acquis dans de bonnes conditions grâce à la compréhension du vendeur va nous permettre d'engager les travaux d'eau pluviale par la pose d'un nouveau réseau comprenant des buses de 1000 à 1200 millimètres avec passage sous la voie ferrée et qui se poursuivra en remontant le Tourteret derrière les murailles.

Robert TERNACLE

## TRI SÉLECTIF RAPPEL

Les nouvelles directives nationales et européennes nous obligent à court terme à de nouvelles formes d'élimination des déchets ménagers. Ces filières d'élimination commencent à se mettre en place au niveau du SIVOM et du département. Elles se caractérisent par leur

aspect écologique qui est évident pour tous et un aspect financier plus complexe. Cette élimination a un coût; le tri sélectif permet d'une part de diminuer le tonnage des déchets à éliminer, d'autre part de valoriser les produits recyclables. Autant d'économies réalisées sur la participation financière des collectivités et donc du contribuable.

### Voici quelques rappels:

**Les sacs jaunes** de 50 litre pour les **emballages** : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnettes

**Les sacs bleus** de 30 litres pour les **journaux**, magazines, prospectus, ...

Cette collecte se fait **tous les mercredis de 5h30 à 8h00 du matin.**

**Des conteneurs** sont toujours à votre disposition pour les bouteilles, bocaux et pots en **verre.**

Si vous avez encore un doute ou desirez poser des questions, le SIVOM a mis à votre disposition un **numéro gratuit**

**☎ 08 00 60 20 02**

**du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.**



## LE CLOS DES VIGNES EN FÊTE

Comme l'an passé, les résidents du Clos des Vignes ont organisé leur soirée champêtre, sur l'espace vert du lotissement le samedi 3 juillet. Le Clos des Vignes a 20 ans, fêtons l'événement.

L'apéritif a permis d'agréables retrouvailles. Nous avons apprécié la visite de Monsieur TERNACLE, notre maire, autour du pot de l'amitié.

Le repas barbecue, le rosé, la sono ont permis à tous de passer un moment agréable et convivial.

Merci à tous pour votre participation, bravo à Ludovic et Emeric pour l'animation sono.

Nous remercions également les pompiers, le garde champêtre pour le prêt du matériel et l'aide apportée.

Et pour finir, comme le dit le proverbe, jamais deux sans trois, rendez-vous en juillet 2000.

Les organisateurs.

## LE LOTISSEMENT DU VALLON

Le lotissement du Vallon a environ trois mois de retard. Ce retard est dû à des complications administratives dans la consultation des services. Nous prions les nombreuses personnes qui ont saisi la mairie en vue d'acquiescer un terrain de patienter. Qu'elles se rassurent, elles seront contactées personnellement dès que possible.



### ZONE INDUSTRIELLE

#### NOUVELLE SIGNALISATION

La zone industrielle va connaître une signalisation nouvelle. En effet le système du «point I» utilisé actuellement est insuffisant. Le nom des entreprises va être inscrit à chacune des descentes des bretelles de la RD 200 et rappelé à chacune des voies de la zone industrielle.

#### ENTREPRISE SCM

L'entreprise SCM gérée par Messieurs YARDIN a pratiquement terminé sa construction sur la zone industrielle. Tous nos vœux pour l'entreprise.

Par ailleurs, comme convenu, le bâtiment qu'elle occupait, rue de la Libération, sera prochainement démoli par le SIVOM propriétaire par voie d'échange. Le terrain vendu en deux lots pour la construction de deux maisons individuelles.

#### ORLAIT

Le chantier de la société ORLAIT avance efficacement. Souhaitons que cette société démarre ses activités dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais.

#### A.O.L.E.

Les locaux occupés précédemment par la société MULTIPLAST, proche du parking de la gare, ont été cédés à la société A.O.L.E. (Audit Qualité Laboratoire Électronique). Bienvenue à cette nouvelle entreprise avec laquelle nous ferons mieux connaissance prochainement.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LES CHÂTEAUX DU MEUX

#### LE CHÂTEAU FÉODAL

«Il aurait été construit vers la fin du XIIIème siècle, détruit entièrement en 1429 sur ordre de Charles VII, sa trace n'a pas été retrouvée, plusieurs endroits sont possibles : le vallon des Bruyères, Meux le Mont, ...

Des fouilles seraient nécessaires pour identifier avec certitude son emplacement.

Voici ce qu'en dit l'histoire :

« Le village du Meux eut autrefois ses seigneurs et son château. Ce manoir défendu par une muraille d'enceinte avec tours et fossés, devint la possession des Anglo-bourguignons qui s'en étaient emparés, et en faisaient une sorte de repaire dans lequel ils enfermaient le butin arraché aux malheureux villageois du voisinage.

Mais les troupes royales s'étant rendues maîtresses du château, en chassèrent la garnison ennemie. Le roi Charles VII ordonna alors sa démolition. Au mois de mars 1429 ; la ville de Compiègne dût contribuer, comme les habitants des villages voisins à raser les fortifications ; elle envoya à cet effet, des charpentiers, des maçons et autres ouvriers.»

#### LE CHÂTEAU ACTUEL

Le château, construit en 1637 est actuellement propriété privée. On sait très peu de choses sur l'histoire de ce château, on ignore qui l'a fait construire, qui en fut l'architecte.

Son architecture symétrique, sobre et élégante, en fait la plus belle construction de la Commune. Les couleurs de la brique et de la pierre au soleil sont particulièrement appréciées.

Ce château aurait été à l'origine un rendez-vous de chasse.

Le parc, entièrement clos de murs et formé de pelouses dans l'axe du château, les côtés étant presque entièrement boisés ; le dessin d'origine aurait été réalisé par LE NOTRE.

Rappelons qu'autrefois, l'entrée principale se situait sur le chemin du Tourteret, l'entrée secondaire étant l'actuelle rue de la République.»

Extrait de la Commission Historique du Meux  
Avril 1982

## SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

### recherche des bénévoles

L'association SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT, créée en 1975, a pour objectif de permettre à chacun de s'accomplir par la

maîtrise de sa vie quotidienne. Pour cela, elle agit sur le terrain grâce à un réseau de bénévoles et habitants des quartiers. Les différentes actions menées sont :

- alphabétisation, français langues étrangères et lutte contre l'illettrisme;
- accompagnement scolaire et animations pour les enfants du primaire et du secondaire;
- aide gratuite pour toutes démarches administratives;
- informations sur la santé, l'école, le logement ...

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez nous contacter au

☎ 03 44 92 22 10

Annie SOCHA  
Responsable des programmes

Solidarité et développement  
Association loi 1901  
34bis, rue de Senlis 60200 COMPIÈGNE

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



Anaïs DEFROCOURT	30 juillet
Morgan CAGNARD	30 juillet
Maxime et Alexis DESSEAUX	17 août
Laurine CACHEUR	25 août
Marie RIGHETTI	02 octobre

### MARIAGES

Eric DESSELLE et Sabine DOUVRY	10 juillet
Jean-Pierre TRAVAGLINI et Corinne BELMANT	10 juillet
Sylvain CANDAELE et Mariette SOURIGUES	7 août
Pierre BUSSARD et Fabienne MONNIER	7 août
Jérôme DEROCH et Stéphanie VICQ	18 septembre
Jean-Christophe PIAT et Nathalie BAJAR	25 septembre
Philippe BRETEAUX et Corinne PRUVOT	25 septembre

### DECES

Louis LOREAU	14 septembre
Marceau FLEURY	06 octobre

## RAPPEL VOIRIE

### Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis matin.  
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

### Ramassage des déchets recyclables

Tous les mercredis matins.

### Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont.  
Ouverture le samedi de 9h45 à 11h45 et le mercredi de 16h45 à 18h45  
**Fermeture du 15 décembre 99 au 15 mars 2000.**

### Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois.

### Décharge

Possibilité de déposer gratuitement les **déchets triés** à la société **ECOSITA à la ZAC de Mercières.**  
Ouverture de 14h à 17h00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile.)

## HORAIRE D'HIVER

N'oubliez pas de retarder votre montre d'une heure dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 1999.

# Associations

## COMITE DES FETES

### REVEILLON

Nous avons envisagés un réveillon de l'an 2000 dont j'avais accepté d'assurer l'organisation. Pour plusieurs raisons, je ne dispose pas du temps nécessaire à cela.

**Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler ce réveillon.**

Je prie tous les Ulmeusiens qui avaient émis le souhait de participer à cette soirée de bien vouloir nous excuser.

Gérard BOUET

## SPECIFIC'DANSE



SPECIFIC'DANSE vous propose :

### Des cours de DANSE :

Ils ont repris sous la direction de Valérie ODIAUX depuis le 22 septembre.

Ils ont lieu à la salle de danse, chemin piétonnier des écoles le :

- **MERCREDI** : de 16h15 à 21h
  - 16h15 à 17h : Classique - Débutants - A partir de 5 ans.
  - 17h à 18h : Classique - Niveau 1
  - 18h à 19h : Moderne - Adolescents.
  - + 20 mn : Adolescents avancés
  - 19h20 à 21h : Moderne : Jeunes adultes avancés.

- **JEUDI** : 9h20 à 10h20 :  
Moderne . Adultes

### TARIFS :

Cours de 3/4 d'heure (petits débutant) :  
280 F / trimestre  
Cours d'une heure : 340 F / trimestre  
2 cours : 590 F / trimestre  
3 ou 4 cours : 810 F / trimestre  
+ 40 F (assurance et inscription) pour l'année.

## Des cours de FITNESS, AEROBIC, STEP

Ils ont repris le 10 septembre sous la direction de Karine ALVAREZ.  
Ces cours ont lieu à la salle de danse, le **vendredi de 18h à 20h00.**

### INSCRIPTIONS :

sur place aux heures de cours.

### TARIFS :

Pour un cours : 600 F pour l'année.  
500 F pour les étudiants.  
Pour deux cours : 1 000 F pour l'année

Un cours d'essai est possible sans engagement de votre part.

## ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique du Meux vous propose des cours de :

### **GUITARE CLASSIQUE**

Enfants et Adultes  
Débutant à perfectionnement.

### **PIANO :**

Enfants à partir de 6 ans

### **FLUTE A BEC :**

Enfants à partir de 8 ans

### **SOLFEGE :**

Enfants et adultes tous niveaux.

### **DICTEE MUSICALE :**

Enfant en Cours Individuel, Préparation aux examens de fin d'année.

### **FORMATION MUSICALE :**

Enfants de 3 à 6 ans.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

☎ 03 44 41 29 99

Clôture des inscriptions :  
samedi 16 octobre

**MAISON DES ASSOCIATIONS**

## TENNIS CLUB

Le dimanche 26 septembre s'est déroulé notre 9ème tournoi "OPEN". Les engagés étaient au nombre de 134, parmi ceux-ci il faut remarquer des joueurs licenciés à Calais, St-Omer, Valenciennes, Clermont-Ferrand, Strasbourg, de passage pour des études ou des stages dans notre région et qui ont bien voulu participer à notre tournoi.

En finale dames, Anne-Aurélié TAISNE, classée 15/5, du Club de Pont-St-Maxence a battu Aurélie DETEMMERMAN, classée 15/5 du Club de Clairoux.

Chez les Messieurs, "Finale de jeunes", Nicolas LJUBISAVLJEVIC, classé 15/3, du Club de Crépy en Valois est venu à bout de Guillaume TOURNANT, classé 15/2, du Club de Pont-St-Maxence en trois sets par 1/6; 7/6; 6/2. Rencontre très disputée, très appréciée du public et qui fut d'une correction exemplaire. Félicitations aux vainqueurs.

Nous tenons à remercier les joueurs qui ont accepté de jouer le soir sous le court couvert à partir de 18h et parfois jusqu'à minuit, les jours de pluie.

Merci à tous et à l'année prochaine !

L'école de tennis reprendra ses activités sous la responsabilité de Christian HENON, éducateur, le mercredi 13 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les jeunes âgés de 6 ans (nés en 1994) à 16 ans (nés en 1984).

Les inscriptions se font au Club tous les soirs à partir de 18h00 ou le mercredi 6 octobre à partir de 9h00.

Pour tout renseignement contacter André TEIRLINCK au Club ☎ 03 44 41 21 99  
au domicile ☎ 03 44 91 09 14



## JUDO CLUB

C'est la rentrée ! Bonnes fins de vacances à ceux qui y seraient encore ...

Pour garder la forme les cours de judo ont repris depuis le 7 septembre.

### INSCRIPTIONS :

Mardi à partir de 17h30.

### LIEU :

Salle des fêtes

### TARIFS :

- Cours : 600 F / an  
200 F / trimestre

2 cours d'essai sans engagement.

- FFJDA (Licence et assurance) : 150F

- Ligue de Picardie Passeport (durée de validité 10 ans) : 50 F

En attendant de vous rencontrer au bord des tatamis, je vous souhaite une "bonne rentrée" à tous !

La rentrée se fera également pour un nouveau club de judo qui vient de se créer au Cameroun. Alors pour les aider et en signe de solidarité, vous pouvez leur faire don de vos anciens kimonos et ceintures.

Vous pouvez les apporter le mardi soir à partir de 17h30 à la salle.

Merci pour eux !

Nous tenons à remercier les enfants qui ont participé à la distribution de notre publicité.

NB : Nous recherchons toujours des bénévoles pour la pose des tatamis le lundi soir.

Contactez nous au  
☎ 03 44 83 72 75

Le président,  
Pierre SHPAHAJ



## FAMILLES RURALES

### C.L.S.H

Cette année, nous avons mis en place des Centres de Loisirs Sans Hébergement pendant les petites vacances de février et d'avril. Devant leur succès et la joie des enfants, nous les reconduirons en 2000. Alors rendez-vous début février pour les prochaines inscriptions.

Le C.L.S.H de juillet a aussi connu, comme les années précédentes, un vif succès.

Franck et son équipe ont emmené les enfants sur le thème : "La tête dans les étoiles". Ils ont ainsi pu découvrir le planétarium et les activités de La Villette à Paris, participer à des jeux, activités, veillées et intercentres basés sur l'Univers, le ciel et les planètes.



Ils sont également allés camper et ont ainsi pu profiter des activités des bases nautiques de Saint-Leu-d'Esserent et de Longueil-Sainte-Marie.

N'oublions pas non plus les différentes sorties à la piscine et au Parc Astérix.

Pour clore ce C.L.S.H, les enfants ont réalisé un spectacle qu'ils ont présenté à leurs nombreux parents et amis.

En attendant les prochains centres, nous tenons à remercier Franck, les animateurs, Véronique, les parents et surtout les enfants pour leur aide et leur bonne humeur.

### LES ACTIVITES DE LA RENTREE

Après la rentrée des classes, Familles Rurales vous propose la reprise de ses activités. Venez nous rejoindre et n'hésitez pas à vous renseigner.

Carte Familles rurales 2000 valable pour toute la famille et toutes les activités : 110 F

### GYMNASTIQUE :

Tous les vendredis de 9h15 à 10h15 avec Sophie à la salle de danse (derrière l'école maternelle).

Tarifs : 450F / an  
200F / trimestre  
☎ 03 44 41 51 11

### INFORMATIQUE / INTERNET



Tous les samedis de 16h00 à 18h00 à l'école primaire, venez découvrir, vous perfectionner ou tout simplement échanger autour de l'outil informatique et internet.

Tarifs : 400 F / an  
150 F / trimestre

Nous avons besoin de bénévoles pour maintenir cette activité ! Merci d'avance

☎ 03 44 41 51 11

### PATCHWORK / ENCADREMENT

Venez participer à votre rythme à l'initiation à l'encadrement le lundi de 14h à 17h et au patchwork le jeudi de 14h à 17h à la Maison des Associations.

☎ 03 44 83 44 21

### SCRABBLE

Tous les mardis à partir de 20h à la Maison des Associations.

☎ 03 44 91 12 76

### CINEMA

**Samedi 20 novembre 1999**

**Samedi 4 décembre 1999**

Salle des fêtes à 20h30

### BOURSE AUX JOUETS

Comme chaque année une bourse aux jouets est organisée à la salle des fêtes le dimanche 28 novembre 1999.

☎ 03 44 41 51 11

### NOEL DES ENFANTS

Pour les enfants des écoles du Meux, un spectacle leur sera proposé mi-décembre.

### MEDIATHEQUE

MAIRIE 1er étage

Horaires d'ouverture:

Mercredi de 14h00 à 15h45

Vendredi de 16h00 à 17h45

### COUP DE



### VIDEOTHEQUE ET AUDIOTHEQUE



Une nouvelle gamme de vidéocassettes, de CD et de cassettes audio seront à votre disposition mi octobre.



### BIBLIOTHEQUE

John IRVING avec son nouveau roman "Une veuve de papier", nous raconte une histoire d'amour, mais pas une histoire ordinaire. L'histoire d'une femme, la perte de ses fils, l'abandon de sa fille. Celle-ci se déroule en deux époques : le radieux été 1958, et les dures années 1990. Mais il faut y ajouter une foule d'autres personnages, des moments drôles ou poignants, de l'émotion ou de la cocasserie, ...

"Bleus sont les étés", de Christian SIGNOL, est le récit de la rencontre d'Aurélien, vieux berger solitaire, qui n'a jamais quitté son hameau des Causses et de Benjamin, enfant d'une famille de parisiens venant passer quelques vacances dans le village. Le vieil Aurélien trouve en cet enfant le fils qu'il n'a jamais eu et avec qui il va pouvoir tout partager ses secrets, les merveilles de la nature, ...

Christopher CARTER, digne héritier des grands auteurs de suspens, met en scène un

aristocrate écossais, Lord Percival Kilvanock, criminologue de renom, qui a le don de tomber dans des enquêtes souvent subtiles, drôles et finement ciselées.

Dans "Le dernier crime d'Agatha Christie", Lord Percival essaiera de démêler les fils d'un étrange assassinat mêlant un brillant égyptologue, Agatha Christie, la malédiction d'Akhénaton, ...

Bref un hommage assassin et souriant à la reine du crime !

# Vie Paroissiale

## SOUHAIT DE REGULARITE POUR LA MESSE DU SAMEDI SOIR

Dans le sillage de la visite pastorale de notre évêque à la grande paroisse nouvelle des Bienheureuses Carmélites Martyres de Compiègne, les différentes communautés paroissiales de la Rive Droite ont expérimenté un système de messe tournante. Entre certaines communautés il existe des atomes crochus. Parfois le courant passe bien et d'autres fois c'est moins net. Aussi depuis le mois de septembre, après un sondage d'opinion, **nous avons repris le principe d'une messe régulière le samedi soir à l'église du Meux :**

- à 19h de Pâques à la Toussaint
- à 18h30 de la Toussaint à Pâques.

Des Croisés Saint Audoniens y viennent volontiers et par contre de jeunes parents du Meux, dont les enfants grandissent, préfèrent la messe du dimanche à 10h30 à La Croix Saint Ouen. D'autres Ulmeusiens sont attirés par la messe de 9h le premier dimanche de chaque mois.

## RECHERCHE DE BEAUTE ET DE VIE POUR NOTRE EGLISE

**Les aménagements** qui ont été apportés à l'intérieur de l'église **semblent convenir aussi bien aux paroissiens qu'aux visiteurs.** Tout récemment notre église a été choisie pour la célébration d'un mariage puis de noces d'or extérieurs à notre cité.

Par contre à plusieurs reprises **des personnes nouvellement arrivées ont déploré que l'église ne soit pas ouverte plus souvent.** C'est l'occasion de rappeler que le bâtiment est propriété de la commune et qu'en cas d'urgence une clé se trouve à la mairie. Sachez aussi qu'en cas de besoin on peut

encore s'adresser à M. Georges LESCOT ou à Mme LEPRON.

Enfin puisqu'il y a de la demande, **nous allons essayer de tenir l'église ouverte chaque lundi de 15h à 17h.** Pourquoi ne pas en profiter pour prévoir, seul ou avec d'autres, une visite au Saint Sacrement, un chapelet ou un chemin de croix ou encore une opération d'entretien? Voici une suggestion émanant de Jacqueline, une ancienne qui a déjà bien donné pour la bonne cause.

## APPEL AUX JEUNES, MAIS AUSSI AUX MOINS JEUNES

*Alors que peut être vous ne mettez pas souvent les pieds à l'église, on vient vous demander d'y mettre non seulement les pieds mais aussi les mains et le coeur à l'ouvrage.*

*Il s'agit de faire le ménage de la maison du Bon Dieu. Cela ne se fait pas tout seul. C'est pourtant ce qu'une maman assume depuis des mois. Maintenant un père de famille s'est proposé de l'aider. Voilà donc deux personnes prêtes à aider les petites équipes de trois ou quatre que vous pourriez former. On organiserait alors un tableau de service pour que vous n'ayez pas à intervenir trop souvent. Il s'agit surtout de balayer, d'épousseter mais peut-être aussi de cirer les bancs ... Imaginer-vous un peu dès maintenant la bonne odeur de la cire en entrant dans votre maison. En effet c'est bien notre maison, celle où Quelqu'un nous attend!*

Ajoutons simplement, sur la recommandation de gens de l'art, qu'il faudrait commencer par passer tous les bancs au xylophène. C'est là surtout que des gros bras seraient fort utiles, mais quel beau projet !

# Vie Pratique

## BABY SITTING



Sandy BASTIEN	18 ans	03 44 41 51 76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03 44 41 53 77
Violaine CHARTRES	17 ans	03 44 91 12 82
Aurélie CIERZNIAK	17 ans	03 44 91 05 21
Pauline CINTAS	16 ans	03 44 83 72 32
Christine CORNU	18 ans	03 44 91 07 51
Alexandra DELABARRE	17 ans	03 44 41 73 11
Maxime FREQUELIN	19 ans	03 44 41 51 11
Hélène JARNO	17 ans	03 44 91 08 29
Barbara LE CHAPPELLIER	16 ans	03 44 41 28 18
Isabelle PERRIER	17 ans	03 44 41 50 60
Emilie SOIRON	18 ans	03 44 41 51 18
Estelle THEVENIN	17 ans	03 44 41 53 91
Céline TURF	16 ans	03 44 91 04 17

## NOURRICES AGREEES



Mme ALLAIRE	03 44 41 27 03
Mme BOULANGER	03 44 91 05 73
Mme BOUR	03 44 91 18 58
Mme BORDREZ	03 44 91 15 14
Mme CHARPENTIER	03 44 41 53 77
Mme CREDOU	03 44 41 50 98
Mme DOS SANTOS	03 44 91 01 30
Mme GAILLARD	03 44 83 75 16
Mme GOBEAUT	03 44 91 09 19
Mme GRONEK	03 44 41 59 21
Mme GUILLOU	03 44 91 18 87
Mme LANGUILLET	03 44 37 09 06
Mme MOREAU	03 44 41 57 01
Mme MOULIN	03 44 91 02 09
Mme RICHARD	03 44 41 28 25
Mme VICQ	03 44 91 08 16

## PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

### OCTOBRE

02 - LANGE	Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11
09 - LEFEVRE	Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49
16 - RISATTO	Lacroix-St-Ouen 03 44 41 50 37
23 - SUEUR	Rémy 03 44 42 42 61
30 - MORIAMEZ	Lacroix-Saint-Ouen 03 44 41 20 25

### NOVEMBRE

06 - TERNACLE	Le Meux 03 44 41 59 05
13 - BOUYSSOU	La Neuvilleoy 03 44 51 73 05
20 - MOTTE	Estrées Saint Denis 03 44 41 30 07
27 - CAME	Saint-Sauveur 03 44 4098 27

### DECEMBRE

04 - DE BOISLAVILLE	Grandfesnoy 03 44 41 47 17
11 - ROSSIGNOL	Verberie 03 44 40 90 06
18 - RISATTO	Lacroix-St-Ouen 03 44 41 50 37
25 - ALLAURENT	Estrées Saint Denis 03 44 41 05 30

## PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 03 44 41 53 72

### OCTOBRE

02-03 - Claire DUMEZ
09-10 - Sylvie LELONG
16-17 - Claire DUMEZ
23-24 - Sylvie LELONG
30-31 - Claire DUMEZ

### NOVEMBRE

01 - Claire DUMEZ
06-07 - Sylvie LELONG
11 - Sylvie LELONG
13-14 - Claire DUMEZ
20-21 - Sylvie LELONG
27-28 - Claire DUMEZ

### DECEMBRE

04-05 - Sylvie LELONG
11-12 - Claire DUMEZ
18-19 - Sylvie LELONG
25-26 - Claire DUMEZ

**PERMANENCE MEDECINS****OCTOBRE**

02- LEJEUNE	Verberie
03 44 40 51 51	
03- BOUCHER	Béthisy-Saint-Pierre
03 44 39 72 36	
09- VETTER	Béthisy-Saint-Pierre
03 44 39 72 36	
10- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
16- VASSEUR	Lacroix Saint Ouen
03 44 41 59 17	
17- LOBIN	Lacroix-St-Ouen
03 44 41 23 77	
23- ATTENTI	Verberie
03 44 40 93 60	
24- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
30- FAYOLLE	Lacroix St Ouen
03 44 41 24 11	
31- PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	

**NOVEMBRE**

01- PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	
06- RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
03 44 91 05 05	
07- MAZINGARDE	Verberie
03 44 40 50 51	
10- GURLER	Chevrières
03 44 41 41 77	
11- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
13- VETTER	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36	
14- JULLIEN	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36	
20- GOASGUEN	Jaux
03 44 38 74 15	
21- ATTENTI	Verberie
03 44 40 93 60	
27- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
28- MAUGY	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	

**DECEMBRE**

04- FAYOLLE	Lacroix St Ouen
03 44 41 24 11	
05- VASSEUR	Lacroix Saint Ouen
03 44 41 59 17	
11- LEJEUNE	Verberie
03 44 40 51 51	
12- LOBIN	Lacroix St Ouen
03 44 41 23 77	
18- RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
03 44 91 05 05	
19- JULIEN	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36 25-	
24- CURTLER	Chevrières
03 44 41 41 77	
25- COURTALHAC	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	
26- BOUCHER	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36	
31- MAZINGARDE	Verberie
03 44 40 50 51	

**SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

## Horaires d'ouverture

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Samedi	}	de 9h00 à 12h00

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous.

**NUMEROS UTILES**

**Mairie : 03 44 41 51 11**

**Pompiers : 18**

**SAMU : 15**

**Gendarmerie : 03 44 41 20 05**

**Taxi : domicile : 03 44 91 05 79**

**voiture : 06 09 18 36 61**

**Prochaine édition décembre 1999****L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Hélène HAUTE-POTTIER

*Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bouet, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.*